

LE PERSONNEL POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DU LOT 1789-1800

(Version 3)

Le présent travail condense quelques recherches menées, dans le cadre du colloque du 150^{ème} anniversaire de la SEL, pour tirer parti d'une source jusqu'ici inédite, à savoir une collection unique de placards politiques datant de la Révolution et de l'Empire, conservée par la commune de Carennac.

En effet, près de 200 de ces pièces contiennent, conformément à l'usage de l'époque, la liste des signataires de chaque arrêté ou proclamation publié, ce qui permet de reconstituer les équipes dirigeantes des instances départementales d'alors. Sont aussi représentés quelques personnages qui ont joué un rôle important dans le Lot, comme les nombreux représentants en mission des autorités nationales civiles ou militaires. L'étude ne s'étend pas en détail sur les députés du Lot, pour lesquels une documentation importante qui comprend la presse de l'époque est déjà disponible en ligne¹.

Sauf indication contraire, les informations sont prises dans les affiches, qui sont repérées dans le texte par leur date en format JJ/MM/AAAA en début de ligne.

Pour donner un peu de corps à des listes un peu abstraites, on a cherché à les compléter par des indications biographiques pour chaque personnalité. Partant du *Dictionnaire des législateurs* et des volumes connus de Sol et Vidaillet (voir bibliographie *in fine*), les recherches ont exploité d'autres sources, notamment les bulletins des sociétés savantes de la région et la presse de l'époque. L'ambition de cette étude est de contribuer ainsi un peu à un nouvel effort de rédaction de l'histoire du Lot tenant compte de sources jusqu'ici inexploitées, maintenant pour la plupart disponibles en ligne.

L'assemblée des trois ordres du Quercy

Pour fixer un point de départ à cette étude, quoi de plus commode que de partir de la liste des députés des trois ordres du Quercy aux États-généraux à Versailles, dont certains ont pu faire une longue carrière malgré les grands bouleversements à l'œuvre. En effet, jusqu'à la création du département du Tarn-et-Garonne en 1808, les circonscriptions du Quercy et du nouveau département du Lot coïncident parfaitement. Ces premiers responsables, qui ont accompagné le mouvement démocratique, sont² :

¹ Pour les députés élus en 1791 à l'assemblée législative, on se reportera au *Dictionnaires des législateurs*, sous la direction de E.H. Lemay, Centre International d'Étude du XVIII^e siècle, deux tomes, 2007.

² Liste des députés du Tiers, Assemblée des sénéchaussées du Quercy p. 101 (G. bpt6k9770134k/f123). Liste des députés des trois ordres, dans le procès-verbal de clôture, 26 mars 1789 (G. : bpt6k9770134k/f138).

Tiers : Faydel³; Poncet-Delpech⁴, (portrait ci-contre); Durand⁵ (tous trois avocats); Gouges-Cartou⁶, négociant à Lauzerte; Boutaric⁷, président de l'élection de Figeac, et de Lacheize⁸, lieutenant général de Martel.



Clergé : L'évêque de Cahors, Ayroles, curé de Reyrevignes, Laymaries, curé de St Privat de Montcuq. Noblesse : le marquis de Lavalette-Parizot, le duc de Biron⁹ et de Luzin et le comte de Plas de Tanes¹⁰.

³ Jean-Félix Faydel (1744-1827), né à Cahors, avocat, député aux États-généraux pour le Tiers état. « Il se sépara bientôt de la majorité et vota presque toujours avec la droite. Son mandat expiré, il se tint prudemment à l'écart jusqu'au coup d'état du 18 Brumaire » (Saint-Marty). Il est nommé conseiller de préfecture à Cahors (9 janvier 1805) puis député au Corps législatif (10 août 1810), dans le camp modéré (A. Robert). Préfet provisoire du Lot le 13 juillet 1815. Élu député après les Cent jours, Feydel fait partie de la majorité de la Chambre introuvable. Il abandonne la politique après la dissolution de cette assemblée (A. Robert et Saint-Marty).

⁴ Jean-Baptiste Poncet-Delpech (1743- 1817), né à Montauban, avocat et consul dans sa ville natale, journaliste, député du tiers aux États-généraux par la sénéchaussée du Quercy puis à la Constituante en 1789, et au Conseil des Cinq Cents (avril 1797), mais cette élection ayant été annulée par la majorité, il ne peut prendre ses fonctions qu'après le 18 fructidor et siège dans la majorité. Maire de Montauban, il est nommé en 1800 président du tribunal civil de cette ville, et il exerce ces fonctions sous les régimes consulaire et impérial. Il est admis à la retraite en 1816. Poncet-Delpech s'occupe aussi de poésie, et divers recueils contiennent de lui des *Pièces fugitives* (A. Robert). Biographie anecdotique dans *Bulletin du T & G* (G. : bpt6k5576965f/f98).

⁵ Antoine Durand (1744-), né à Léobard, avocat, élu député de la sénéchaussée du Quercy à Cahors pour le Tiers, puis à la Constituante, où il vote avec la majorité, jouant un rôle effacé. Administrateur du département dès 1792, le 15 avril 1798 il entre au conseil des Anciens, siégeant à gauche. Il est nommé maire adjoint de Cahors le 16 avril 1799 puis juge au tribunal de Gourdon en 1800, dont il est président en 1808 sous le nom de Durand-Léobard (Calendrier de Montauban, 1808, G. : bpt6k5325304h/f76).

⁶ Arnaud Gouges-Cartou (1738-1797), négociant à Moissac, député du Tiers de la sénéchaussée secondaire de Lauzerte aux États-généraux, il vote avec la majorité. Auteur entre autres d'un *Projet de déclaration de droits*, 1789 (G. : bpt6k14126960).

⁷ Guillaume-Joseph Boutaric (1756-), né à Figeac, président de l'élection de Figeac, député du Tiers aux États-Généraux par la sénéchaussée du Quercy puis à la Constituante de 1789, toujours considéré comme un modéré, (A. Robert, et Vidaillet). Saint-Marty estime son rôle « insignifiant ». Conseiller général du Lot, 1800.

⁸ Pierre-Joseph de Lachèze-Murel (1744-1835) né à Martel, il est avocat en parlement et lieutenant-général de la sénéchaussée de Martel, député du Tiers état aux États généraux de 1789. Royaliste, il prend part à la défense des Tuileries, où échappe au massacre, mais il est emprisonné à la Conciergerie et menacé de la guillotine. Il n'en sort que le 9 thermidor à la chute de Robespierre. Il est alors nommé secrétaire de légation à Naples. Enfin, il est nommé député du Lot sous la Restauration. Anobli et nommé conseiller d'État par Louis XVIII en 1815 (Dict. A. Robert t. III, p.494, G. : bpt6k75998n/f498).

⁹ Armand-Louis Gontaut-Biron, duc de Lauzun et de Biron (1747-1793), né à Paris, il est seigneur de Roussillon et de Cabrerets. Il prend part en 1780 à guerre de l'Indépendance américaine. Colonel en 1789, il est partisan des idées nouvelles et ami du duc d'Orléans, et fait partie de la majorité. Envoyé comme maréchal de camp à l'armée du Nord, il ne peut réussir à rallier ses troupes au moment de la panique de Quiévrain (28 avril 1792). Général en chef de l'armée du Rhin en juillet 1792, il passe à l'armée d'Italie en février 1793. Le 15 mai, il reçoit le commandement de l'armée des Côtes de la Rochelle. Il bat les Vendéens à Saumur et s'empare de Parthenay, mais à la suite d'un différend avec le représentant Rossignol, Biron est dénoncé comme « n'ayant pas déployé toute l'activité nécessaire », il est décrété d'accusation, condamné à mort et exécuté le 31 décembre 1793 (Saint-Marty, p. 220).

¹⁰ Antoine-René Plas de Tanes (1737-), né à Issepts d'une famille originaire du Limousin. Il se fixe en Quercy en 1770 à la suite de l'acquisition de la baronnie de Gramat et de la seigneurie de Montal. Ancien officier de dragons, le comte de Tanes épouse une riche héritière, fille d'un grand seigneur du Hanovre. Il fait partie de la minorité et émigre en juin 1791 avec la plupart des membres de la droite après la fuite du roi et son arrestation à Varennes (Saint-Marty, p. 220).

Saint-Marty donne quelques informations pour Biron, de Lacheize (futur Lachèze-Murel), Faydel, Durand et Ayroles.

D'autres personnalités du Tiers aux États-généraux, dont on entendra parler plus tard, sont les 24 commissaires chargés de la réunion en un seul cahier des plaintes et doléances des sénéchaussées, parmi lesquels on trouve certains personnages « en début de carrière révolutionnaire » qui pour certains se poursuivra jusqu'à la Restauration. Ce sont pour Cahors : Armand¹¹, avocat, Amadiou, avocat et juge ; pour Montauban : Lacoste-Montlaurun, négociant ; pour Gourdon : Cavaignac, avocat ; pour Figeac : Bladviel, avocat ; pour Lauzerte : Thouron, procureur du roi ; pour Martel : Lacheize et Judicis, avocats et Miramont, maire de St-Céré.

Même s'ils ne semblent pas pour la plupart avoir aussi bien réussi politiquement, il est utile de noter les noms des notables au futur chef-lieu. À Cahors en mai 1789, le comte de Durfort-Léobard, chevalier de Saint-Louis, est maire de la ville ; les quatre consuls sont MM. Lezeret de la Maurinie, conseiller du roi à l'élection, Tournié, procureur du roi en la prévôté de Guyenne, Aymond, avocat en parlement et Valette, celui qui plus tard signe « Marat-Valette ». Parmi les conseillers qui siègent pendant cette dernière période de l'existence du Conseil politique, nous relevons les noms de de Lassagne de Salvezou, Leblanc de Saint-Fleurien oncle, Leblanc de Saint-Fleurien neveu, Desplas Lacroix, Desplas Brest, d'Hélyot, Labie, avocat, Martin, avocat, Chotard, Reygasse, avocat, Reygasse, négociant, Dazemard, Linon, Alquié, Delvincourt, de Lacoste, Lafage, Desplas Jules, Deloncle avocat, Périé, Roques, Laplasse, Lapeyrière, Mostolac, Peyrat¹². Les fonctions de syndic des habitants sont remplies par un troisième Reygasse¹³.

On remarque la prédominance des professions juridiques, avocat, magistrat, moins fréquemment notaire, la plupart se sont souvent connus lors leurs études de droit à Toulouse¹⁴.

Constituante et Législative

Jusqu'à la constitution de l'an III (1795) et la Convention nationale, l'administration départementale comprend un conseil général composé de 36 membres et un directoire de huit administrateurs élus par les conseillers pour deux ans, renouvelables par moitié¹⁵. Le procureur-général-syndic, qui a voix consultative aux réunions du directoire, est élu pour quatre ans par le corps électoral pour assurer l'application des lois et le suivi des affaires. Le directoire lui nomme parmi ses membres un suppléant.

¹¹ Citoyen de St-Géry, administrateur du Lot pendant toute la période. Un membre de cette famille est conseiller d'arrondissement de Cahors sous le Consulat.

¹² Jean-Baptiste Peyrat, vicaire puis curé de St-Pierre à Cahors en 1789, noté « bon » par Danglars qui en fait son vicaire. Entrant au directoire du département, il renonce à l'habit. Pendant sa mission à Cahors, Taillefer ne semble pas l'avoir inquiété, malgré son profil religieux (Sol). En 1796, on le trouve commissaire du Directoire exécutif pour le canton de Cahors (G. : bpt6k5804651j/f52). Nommé conseiller de préfecture en 1800.

¹³ A. Combes, *Analyse des registres municipaux de la commune de Cahors tenus pendant la Révolution*, BSEL, 1905, p. 5 (G. : bpt6k56672993/f7).

¹⁴ Saint-Marty, p.193.

¹⁵ Girardot, p.56 (G. : bpt6k94579f/f64).

Les premiers élus

Le 9 août 1790, les "électeurs" (eux-mêmes élus par les citoyens actifs) du département se réunissent pour élire les membres du conseil, dont le mandat est de deux ans. Les premiers administrateurs formant le directoire sont Lassabatie¹⁶, Calmon¹⁷, Lacoste-Montlaurun¹⁸, Duphénieux¹⁹, Judicis²⁰, Lemosy²¹, Cassagne²², Brugoux²³. Baudus fils²⁴, maire de Cahors, est choisi comme procureur général syndic²⁵.

¹⁶ Jean Lassabatie (1724-1795) né à Moissac dans une famille de riches négociants, où il fait une carrière politique avant la Révolution, comme capitoul puis conseiller politique. En juin 1790, il est élu président du directoire du district de Lauzerte puis administrateur départemental et vice-président du directoire départemental le 9 août. Élu député à la Législative de 1791 à 1792, siégeant dans la majorité. Il ne vote pas la mort du roi.

¹⁷ Guillaume Calmon (1737-1801), né à Carluçet, licencié en droit (1757), avocat et juge de Mont-Sainte-Marie-Allix, il est élu à la Législative, appartenant au groupe des modérés (1791-1792). Il ne devient pas conventionnel. Officier public (1793), commissaire du Directoire puis président (maire cantonal) (1795) de Carluçet, il est élu administrateur (1798) puis président de l'administration centrale du Lot en 1799. Il est nommé président du tribunal civil de Gourdon de 1800 à sa mort (Dict. A. Robert).

¹⁸ Jean Joseph Lacoste-Montlaurun ou Montlausier, (1744-1813) né à Caussade, négociant, premier consul de cette localité, délégué du Tiers à l'assemblée des trois ordres du Quercy. Élu administrateur du district de Montauban le 20 juin 1790 puis le 9 août au directoire du département. Maire de Caussade le 10 novembre, il devient député à la Législative 1er septembre 1791 et il semble rallier les modérés. Élu président de la société populaire de Montauban en mars 1793, il est nommé membre d'une commission chargée de recruter les instituteurs, poste qu'il occupe jusqu'en 1800, quand il redevient maire de Caussade (Dict. A. Robert complété par des indications dans Firmin Galabert et Louis Boscus, *La Ville de Caussade, Tarn-et-Garonne*, G. Forestié (Montauban), 1908 (G. : bpt6k378588t/f313).

¹⁹ Claude Duphénieux (1753-1816), né en Dordogne dans une famille bourgeoise, il devient avocat à Cajarc en 1777 et 1^{er} consul (1789), député du Tiers pour Figeac à l'assemblée des trois ordres du Quercy. Maire de Cajarc en 1790, il est élu au directoire du département le 9 août, et y effectue plusieurs mandats jusqu'en 1799. Député à la Législative le 31 août 1791 puis juge au tribunal civil de Figeac. Il est maire de Cajarc, juge de paix de 1792 à 1812. Conseiller général en 1800, il est nommé secrétaire général de la préfecture à Cahors (18 mai 1811). Élu à la chambre des Cent-Jours, il doit renoncer à ses fonctions en 1816.

²⁰ Jean-Antoine Judicis, procureur du roi, délégué de Martel aux États-généraux, président du tribunal révolutionnaire de Cahors en 1793 (Sol). Accusateur public au tribunal révolutionnaire en 1795 avec Bouygues (Saint-Marty, p. 307)

²¹ Antoine Lemosy (1741-1814), né à Prayssac, avocat, maire de Moissac (Sol), délégué du tiers à l'assemblée générale des trois États (G. : bpt6k9770134k/f151). En 1790 il est élu membre du directoire dont il assume la vice-présidence en 1792. Sans doute épuré en 1793, il revient, peut-être avec l'appui de son compatriote de Prayssac le maréchal Bessières, comme député du Lot au Corps législatif nommé par le sénat conservateur le 27 mars 1802, où (renouvelé en 1810) il siège jusqu'à sa mort (A. Robert). Nommé conseiller de préfecture par le Premier consul (arrêté du 17 avril 1800, Moniteur du 25).

²² On trouve un « Cassagnes, avocat » parmi les membres, pour le Tiers, de l'assemblée générale des trois états du Quercy, au titre de la sénéchaussée de Figeac (G. : bpt6k49520z/f486). Ce pourrait être Jean-Jacques Cassagne (1757-1805) né et avocat à Brengues (Généanet).

²³ Antoine Brugoux (1747-1803) né à Figeac, licencié en droit (1773), homme de loi à Saint-Cirgues, élu administrateur du directoire du Lot, puis à la Législative le 3 septembre 1791, où il vote avec la majorité (A. Robert). Ne pas confondre avec son frère Jean-Baptiste, né en 1754, avocat à Toulouse, juge de paix, président du tribunal d'Aurillac, élu au conseil des Cinq-Cents en 1795 (Le *Républicain français*, 1^{er} novembre 1795). Commissaire près le tribunal du 2^{ème} arrondissement de Figeac et conseiller général du Lot (1800).

²⁴ Jean-Louis Amable Baudus de Villenove (1761-1822) est né à Cahors d'une famille de magistrats d'origine toscane. Après des études en compagnie d'Agar, Bessières et Murat, il revient à Cahors comme avocat du roi. En septembre 1789, il est nommé major de la garde nationale, le 10 février 1790, élu maire de Cahors, puis procureur général syndic du département, mais son refus de cautionner la Constitution civile du clergé le chasse de sa ville natale. Il est remplacé par Ramel. La suite de sa vie est un roman qui mérite la lecture. En juillet 1792, il rejoint l'armée des émigrés et fait la campagne de Belgique dans le corps de Bourbon (sources sur Wikipédia).

²⁵ Saint-Marty p. 243

Certains ayant été élus députés à la Législative en septembre 1791, il faut compléter l'effectif du directoire ; y entrent alors Lavernhe²⁶ de Lacapelle-Marival, Bouygues²⁷ de St Céré, Raynal²⁸ de Caylus, Armand²⁹ de St Géry, Cavaignac³⁰ fils de Gourdon, Monmayou³¹ de Lauzerte, Ysarn-Capdeville³² de Montauban, avec Valéry³³ de Cabrerets, procureur-général-syndic.

Précisions trouvées dans les affiches.

Les affiches permettent de suivre les nombreux changements dans la composition du conseil départemental et du directoire, mais sans toutefois qu'on y trouve les dates de nomination exactes.

²⁶ Jean-Joseph Lavernhe (1762-) de Lacapelle-Marival, est révoqué par le représentant Taillefer pour "tiédeur à l'égard du régime", en même temps que d'autres administrateurs (Sol, BSEL 1932 p. 272). Par la suite, il est sous-préfet de Figeac en 1809, candidat au Corps législatif, sans être appelé à siéger (Sol).

²⁷ Jean-Pierre Bouygues (1756-1836). Né à Saint-Céré, avocat en parlement, juge de la châtellenie de Turenne avant la Révolution. Élu membre du directoire du département du Lot, puis député à la Convention, où il siège dans la Plaine et vote la réclusion de Louis XVI. En 1793 il fait un don patriotique à la Convention, qui lui vaut d'être félicité par elle (G. : bpt6k49574w/f571). Il est juré au tribunal révolutionnaire à Paris qui traque les terroristes (Saint-Marty, p. 307). Il passe au Conseil des Cinq-Cents le 15 octobre 1795 et quitte le conseil en l'an VII (A. Robert). Après le 18 Brumaire, il est nommé juge au tribunal de Gourdon, poste qu'il occupe pendant plusieurs années (Dict. Michaud, t. 1, p. 467, G. : bpt6k63178390/f475).

²⁸ Juge de paix de Montpezat, inscrit montalbanais pour l'élection de l'évêque constitutionnel du Lot le 27 février 1791 (G. : bpt6k5824738k/f222). Membre du conseil d'arrondissement de Montauban en 1829 (G. : bpt6k5325322f/f84).

²⁹ Marc-Antoine Armand (1737-1819), né à Saint-Géry, féodiste, juge de paix, avocat, délégué du Tiers à l'assemblée générale des trois États, 1789 à Cahors (G. : bpt6k9770134k/f150),

³⁰ Jean-Baptiste Cavaignac (1762-1829), né à Gourdon, avocat au parlement de Toulouse, administrateur du département en 1790, député à la Convention dans le groupe des Montagnards, il vote la mort du roi. Il siège peu à la Convention étant souvent en mission. Il proteste contre l'arrestation des Girondins et participe avec Barras de la répression de l'insurrection du 13 vendémiaire an IV. Il siège peu de temps au Conseil des Cinq-Cents, étant éliminé par le tirage au sort. Il occupe diverses fonctions, y compris au royaume de Naples, avant d'être nommé baron d'empire et préfet pendant les Cent-Jours. Il est exilé comme régicide et meurt à Bruxelles (A. Robert, t. 1, p. 616).

³¹ Hughes-Guillaume Monmayou (1757-1821) né à Lauzerte, avocat au parlement de Toulouse, administrateur du district puis du département avant son élection à la Convention le 6 septembre 1792 dans le groupe des Montagnards, avec lesquels il vote la mort de Louis XVI. Il fait adopter, au nom du comité d'aliénation, un projet de décret sur l'affermage par petits lots de terrains ayant appartenu à la couronne (*Le Républicain français*, 1^{er} mars 1793, p. 4) Après la chute de Robespierre le 9 thermidor an II, il entre au Comité de sûreté générale. Il est par la suite élu député du Lot au Conseil des Cinq-Cents. Proche de son compatriote lotois Murat, il se voit proposer plusieurs postes qu'il refuse, en républicain intransigeant. Pourtant, il accepte avec son collègue Laboissière que les paysans lui rendent les honneurs attribués aux ci-devant seigneurs (incident rapporté dans la Feuille du jour, 26 septembre 1796). Exilé en 1816 comme régicide, il meurt à Lausanne (Notice complète dans Wikipédia).

³² Prénom non retrouvé. Descendants d'une vieille famille de chevalerie, les Isarn de Capdeville sont représentés à l'assemblée de la noblesse à Cahors en 1789. Parmi les ancêtres glorieux figure un vice-roi d'Arménie, Samuel d'Isarn (G. : bpt6k60358255/f2). On sait peu de choses sur l'administrateur et président du conseil du Lot. Il dirige également la société populaire et il est membre du comité de surveillance de Cahors (présidé par Sartre, le procureur-général-syndic). La famille Ysarn-Capdeville, propriétaire à la Mothe-Capdeville près de Montauban reprit la particule en 1865. Plusieurs membres de cette famille sont conseillers généraux au XIX^{ème} siècle, dont Louis-Charles-Marie Izarn, juge de tribunal d'instance de Cahors (Journal des débats, 25 août 1846 G. : bpt6k447386n/f3).

³³ Jean Valéry (1762-1855), né à Lentillac-du-Causse, il est juge de paix du canton de Lauzès, élu procureur général-syndic du département député au conseil des Cinq-Cents le 14 avril 1798 (*Le Républicain*, 23 avril 1798) (A. Robert). Invité au sacre de Napoléon (G. : bpt6k6304525q/f136).

25/10/1790 Lassabatie signe comme vice-président

8/8/1791 Ramel³⁴ succède à Valéry comme procureur-général-syndic ; Baudus est sous-secrétaire.

13/1/1792 : Lemosy est vice-président, les administrateurs sont Armand (suppléant du procureur-général-syndic), Bouygues, Ysarn, Monmayou (élu le 8/9/1791), Grangié³⁵ (9/3/1792), Cavaignac ; Valéry procureur général syndic, Filsac³⁶ secrétaire.

11/7/1792 : Brun³⁷ apparait comme président du directoire, les administrateurs restant inchangés (c'est le jour de la déclaration que "la patrie est en danger")³⁸.

Avec le gouvernement révolutionnaire, le directoire semble ne plus se réunir, c'est le conseil, qui comporte un effectif plus important, qui prend les arrêtés. Le nom de l'assemblée départementale change souvent. Les signataires des arrêtés sont plus nombreux.

18/7/1792 Réunion conjointe du « conseil du département », de celui district de Cahors et du conseil général de Cahors, formation révolutionnaire non prévue par les textes :

- Au conseil [général] du département : Brun président, Lavernhe, Ysarn, Cavaignac, Bouygues, Monmayou, Armand (tous du directoire). On trouve quelques noms de plus : Lagineste, Agard³⁹, Thouron, Mainiol, (11 administrateurs) ; Valéry procureur général syndic⁴⁰ ;
- au conseil du district de Cahors : Duclaux, président, Amadiou⁴¹, Conté, Pagès, Dularc, Labroue, Derupé, Ducayla-Ferrières, Batut, Miquel (procureur syndic) ;

³⁴ Jean-Pierre Ramel, (1761-1794), né à Cahors, docteur en droit, avocat au parlement à Cahors, député du tiers à l'assemblée générale des trois États (G. : bpt6k9770134k/f150), procureur de la commune de Cahors en 1790, procureur-syndic du district de Cahors, puis le 3 mars 1791 procureur-général-syndic du département, en remplacement de Baudus fils, démissionnaire. Il est élu député à la Législative en 1791, en rivalité avec Jeanbon Saint-André, et vote avec les constitutionnels. Il est membre du club des Jacobins, mais peu assidu. Après ce mandat, il s'illustre à l'armée des Pyrénées orientales. Jeanbon St André son rival malheureux à l'élection législative, devenu membre du comité de salut public, se venge en le faisant condamner à mort pour tiédeur révolutionnaire (Sol et Saint-Marty p. 270 et 305). À ne pas confondre avec son frère le général Jean-Pierre Ramel cadet (1768-1815), général d'Empire assassiné à Toulouse (1760-1815).

³⁵ Originaire de Calamane, délégué du Tiers à l'assemblée générale des trois États (G.: bpt6k9770134k/f151). Un membre de cette famille est conseiller d'arrondissement de Cahors sous le Consulat (Annuaire de Montauban 1808, G. : bpt6k5325304h/f67).

³⁶ Filsac, homme de loi, républicain est mis en accusation pour un complot imaginé par ses ennemis, et condamné en mars 1794 (Saint-Marty, p. 303). On se sert d'anciennes correspondances pour l'incriminer d'esprit contre-révolutionnaire au tribunal révolutionnaire de Paris (G.: bpt6k36164j/f16).

³⁷ On n'a trouvé pour le moment aucun renseignement sur ce Brun, président du conseil général.

³⁸ La proclamation aurait été rédigée par Cavaignac.

³⁹ Jean-François Agard, originaire de Mercuès, est nommé commissaire pour vérifier partout dans le département le prompt versement des fourrages réquisitionnés (affiche du 5 mars 1795). On sait aussi qu'il achète en 1791 le domaine de Bouysse et le revend en 1823 au comte de Mosbourg (BSEL, G.: bpt6k9770687f/f75). « Agard Desboussets » est nommé conseiller de préfecture par le Premier consul en 1800 (*Moniteur*, 25 avril).

⁴⁰ On trouve le nom de "Massol de Caylus, administrateur du département" sur la liste des électeurs pour l'évêque constitutionnel en 1791 (G. : bpt6k5824738k/f222). Il s'agit sans doute d'un membre du conseil général (et non du directoire).

⁴¹ Charles Amadiou, notaire, officier municipal de Cahors (généanet), nommé adjoint au maire de Cahors (Lagarde) par arrêté du Premier consul (*Moniteur Universel* du 25 avril 1800). Jean-Joseph Amadiou, homme de

- au conseil général de Cahors : Vendol, Gombault, Souquet, Pannafieux, officiers municipaux ; Meric, Monziès, Bro, Garric, notables ; Grand, procureur de la commune.

19/7/1792 : Réunion du conseil général du département, l'affiche donne un « extrait du procès-verbal des séances de "l'assemblée administrative du département du Lot" ». Brun président, Lavernhe, Ysarn, Monmayou, Armand, Lagineste, Cayla⁴² de Caylux ; Bladviel de Figeac ; Bladviel⁴³ de Cajarc, Lacroix, Cavaignac, Labarthe-Pradal, Raynal, Bouygues, Thouron, Colombié, Mainiol ; Valéry procureur général syndic.

1/8/1792 Le conseil d'administration se réunit « en surveillance permanente » sous la présidence de Brun, les administrateurs étant Lavergne, Ysarn, Cavaignac, Armand, Monmayou, Bouygues ; Filsac secrétaire.

9/9/1792 Lemosy absent depuis plusieurs mois, signe comme vice-président.

Convention 21/9/1792-26/10/1795

Dans un geste d'humilité qui ne se répètera plus jamais, les députés de la Législative décident qu'ils ne doivent pas être rééligibles à la Convention, l'assemblée parlementaire mise en place par la constitution de l'an I. On assiste donc à un grand renouvellement des députés. L'administration départementale se compose toujours d'un conseil général de 36 membres parmi lesquels sont élus les huit administrateurs composant le directoire. Il semble que le président du conseil général soit aussi président du directoire et que le président du directoire soit qualifié de vice-président.

loi, était officier municipal de Cahors, dans le conseil général installé le 18 décembre 1792. En 1793, on distingue bien un Amadiou officier municipal, chargé de l'état-civil, et un Amadiou juge (Combes).

⁴² Jean Cayla (aîné), juge de paix du canton de Caylus (Sol). Délégué du Tiers à l'assemblée générale des trois États (G.: bpt6k9770134k/f151). Sans doute apparenté à Jean-Baptiste Etienne Cayla (1735-1793) avocat à Figeac, conventionnel (A. Robert). J.B. Cayla décède le 20 janvier 1793, comme c'est annoncé en séance de la Convention (Courier de l'Isère, 29 janvier 1793 - G. : bd6t5701059t/f2).

⁴³ Antoine Innocent Blavier ou Bladviel (1757-1842), né à Cajarc, homme de loi, délégué aux États-généraux, élu le 7 septembre 1792 député suppléant à la Convention. Son mandat prend effet le 11 mars 1793 au décès de Jean-Baptiste Cayla. Il n'a donc pas pu participer au vote lors du procès de Louis XVI comme l'indique par erreur le Dictionnaire de Robert et Cougny. Il suit le parti de la Gironde, proteste contre la journée du 31 mai, est arrêté avec 73 de ses collègues, et détenu à Paris, puis remis en liberté après le 9 thermidor, et réintégré à la Convention. Élu au Conseil des Cinq-cents le 15 octobre 1795 ; il y reste jusqu'au renouvellement de 1798, et rentre alors dans la vie privée (W.).

LOT

LAMBATHE père (Jean), citoyen de Marzac, vice-président du directoire du département.
LACHÈRE (Pierre), président du tribunal du district de Marstal.
CALNON (Guillaume), homme de loi à Carluet, membre du directoire du département.
DUPHÉLIEUX (Claude), membre du directoire du département.
RAMÉE (Jean-Pierre), homme de loi, procureur-syndic du département.
LACONTE-MONLAUNIER (Jean-Joseph), membre du directoire du département.
LA BOISSIÈRE (Jean-Baptiste), juge au tribunal du district de Moissac.
DUPUY-MONTBRUN (François-Jean-Alexandre), major-général de camp, commandant général de la garde nationale du département (1).
GUILLET (Guillaume-Jean-François), homme de loi, citoyen de Saint-Vincent.
BRUGOUS (Antoine), homme de loi, membre du directoire du département.

Suppléants.

CLÉDEL, (Etienne) procureur-syndic du district de Saint-Céré (1).
LIVAIN (Jean), juge de paix de Carluet.
SENILLH (Jean), administrateur du département à Réalville.

(1) Remplacé, le 11 mai 1793, Dupuy Montbrun, délégué.

Arch. parl. t. 34, p. 36 (G.: bpt6k49549p/f40)

LOT (10 députés)

LA BOISSIÈRE (Jean-Baptiste), juge au tribunal de Moissac.
CLÉDEL (Etienne), procureur-syndic du district de Saint-Céré, ancien député à la Législative.
SALLÈLES (Jean), maître de Cahors.
JEAN-BON-SAINTE-ANDRÉ (André), officier municipal de Montauban. Décreté d'arrestation le 6 prairial an III (26 mai 1795), est ensuite amnistié.
MONMAYOU (Hugues-Guillaume-Bernard-Joseph), membre du directoire du département.
CAVAIGNAC (Jean-Baptiste), membre du directoire du département.
BOUYGUES (Jean-Pierre), membre du directoire du département.
CAYLA (Jean-Baptiste-Etienne), juge au tribunal de Figenc. Décédé le 21 janvier 1793, est remplacé le 14 mars par Bladviel.
DELBREL (Pierre), homme de loi.
ALBOUYS, Barthélemy, juge à Cahors. Décédé le 13 prairial an III (1^{er} juin 1795), est remplacé le 18 thermidor an III (5 août 1795) par Sartre.

Suppléants.

BLADVIEL, (Antoine-Innocent), administrateur du département. Remplace, le 14 mars 1793, Cayla décédé.
SARTRE l'aîné (Marc-Antoine), administrateur du district de Montauban. Remplace le 18 thermidor an III (5 août 1795), Albouys décédé.
SOUILHÉ, procureur-syndic du district de Saint-Céré. N'a pas siégé.

Arch. parl. t. 52, p. 47 (G.: bpt6k49567m/f51)

Aux élections à la Convention d'octobre 1792, Monmayou et Cavaignac sont élus députés., Bladviel suppléant. Plusieurs conventionnels sont à un moment ou un autre inquiétés ou persécutés pour raisons politiques : Albouys, Cavaignac, Clédel, Delbrel, Jeanbon Saint-André, Laboissière, Monmayou, Sallèles, mais aucun ne fut arrêté, emprisonné ou guillotiné. Tous, sauf Albouys, Sallèles et Bouygues (qui ont décrété la réclusion), ont voté la mort du roi⁴⁴. Seuls Cayla « absent par commission » et Bouygues sortent indemnes.

À nouveau, les affiches nous permettent de préciser les fonctions exactes des administrateurs départementaux, et de consigner les changements dans la désignation des instances, qui ont peut-être pour but de mieux se faire comprendre par le corps social.

21/11/1792 Ysarn vice-président du directoire avec 5 signataires administrateurs : Armand, Lavernhe, Bladviel et Doussot⁴⁵.

17/12/1792 J.J. Combes-Dounoux président du conseil d'administration du département qui comporte 18 administrateurs signataires : Ysarn, Souilhé, Vendol⁴⁶, Martin, Hérétieu⁴⁷,

⁴⁴ Une liste des députés « décrétés d'accusation, incarcérés, déportés, guillotines, assassinés, suicidés » est publiée sans l'ouvrage Paris pendant le cours de la Révolution, Pouplin, 1816 (G.: bpt6k3054559j/f97). Leurs votes sont consignés dans Journées mémorables de la Révolution française, Paris, 1829 (G.: bpt6k30634847/f418).

⁴⁵ Sans doute originaire de Souillac, où des homonymes ont longtemps occupé la fonction de maire.

⁴⁶ Ancien officier municipal de Cahors, choisi pour faire partie du tribunal de police municipale (Combes, G. bpt6k5533954m/f17) puis élu au directoire du Lot en décembre 1792.

⁴⁷ On sait peu de choses de cet administrateur. Un juge de paix de ce nom exerçait à St-Germain en 1816 (Gazette nationale, 9 juillet 1816).

Flourens, Bladviel, Lagasquie⁴⁸, Blondeau, Oulié⁴⁹, Olivier, Durand, Danglars⁵⁰, Geniès, Bonneval aîné, Albugues, Albarel ; Sartre⁵¹ procureur général syndic, Filsac secrétaire-général.

18/12/1792 Nouvelle municipalité à Cahors, le maire est Pierre Lavergne, homme de loi. Filsac est un des notables (Combes).

26/12/1792 Combes-Dounous président du directoire qui comprend 7 administrateurs : Ysarn vice-président, Bladviel, Souilhé, Lagasquie, Martin⁵² (suppléant du procureur-général-syndic), Vendol, Flourens ; Sartre procureur général syndic.

15/1/1793 Le « conseil en surveillance permanente » avec 9 administrateurs décide de l'envoi d'une force de 400 hommes pour défendre la Convention. Combes-Dounous est absent, Oulié signe pour lui. Ce sont les membres les plus Girondins.

18/1/1793 Réunion du « directoire en surveillance permanente » : composition inchangée

28/1/1793 Réunion du « conseil administratif du département du Lot en surveillance permanente », Combes-Dounous président, avec plusieurs administrateurs supplémentaires (total 20 signataires dont Redon, Raynal, Delbos, Cayla et Calle-Dalaman).

23/2/1793 Callé président du directoire ; administrateurs Marat-Valette⁵³, Ysarn, Boissière, Brunet, Marty, Rivals cadet.

14 mars 1793 : Bladviel succède à Cayla comme député.

⁴⁸ On trouve parmi les 64 députés désignés pour assister à l'assemblée des trois états un nommé Falret de Lagasquie, médecin à Marcihac (G.: bpt6k9770134k/f150). Ce peut être Jean-Jacques Falret de Lagasquie (1752-1819), médecin (Généanet). Ce médecin est agent national près le district de Cahors en 1793 (affiche 1/8/1793). Procureur-général-syndic après Sartre, il est nommé par le représentant Taillefer à la tête d'une "armée révolutionnaire" chargée de rechercher les "suspects" dans les districts en novembre 1793 voir Sol 1932 p. 273 (G.: bpt6k97709632/f321) et Saint-Marty.

⁴⁹ Jacques Oulié père, notable de Cahors, il démissionne le 14 décembre 1792 du conseil général de Cahors car, dit-il, il a été nommé au conseil du département « par l'indulgence des électeurs » (Combes, G. : bpt6k5535510p/f13).

⁵⁰ Un homonyme notoire, Jean Danglars, fut évêque constitutionnel (Sol)

⁵¹ Marc-Antoine Sartre (1760-1831), né à Bruniquel (Tarn-et-Garonne), propriétaire. Il est nommé administrateur du district de Montauban en 1790, puis président du comité de surveillance de Cahors, procureur-général-syndic du département. Il est élu suppléant à la Législative, remplace le 5 août 1795 Albouy décédé. Il passe au conseil des Cinq-Cents jusqu'en 1797 (A. Robert).

⁵² Martin (prénom non connu), avocat et officier municipal à Cahors avant sa nomination au directoire du département.

⁵³ Marat-Valette, originaire de Calamane, un temps président du directoire du Lot (La R.F. revue historique 1887, p. 411 G. : bpt6k116290s/f415) : représentant cosignataire avec Taillefer d'un arrêté, suivant une délibération du directoire du Lot du 20 Brumaire an II constatant que la famine menace malgré les réquisitions (Taine, vol. VIII, p. 255, G. : bpt6k206161s/f257). Le prénom aurait été adopté en hommage au révolutionnaire (BSEL, 1984 p. 316, G. : bpt6k9770868s/f64).

22/3/1793 Jeanbon-Saint-André⁵⁴ et Elie Lacoste, commissaires de la Convention nationale ; Combes-Dounous est président du directoire ; administrateurs : Ysarn, Vendol, Lagasquie, Flourens, Souilhé⁵⁵, Hérétieu, Martin. procureur-général-syndic Sartre.

14 avril 1793. Suspension provisoire du conseil général de Cahors et remplacement par une commission, suite à un arrêté du directoire du département du 13 avril, mis en œuvre par Henry, président du directoire du district : Le Département avait pris cet arrêté sur la dénonciation de la Société populaire, qui accusait la municipalité de négligence dans la surveillance des prêtres détenus, de mollesse dans la poursuite des individus qui avaient occasionné des troubles lors du recrutement, enfin de trop de facilité à accorder des certificats de civisme.— L'arrêté conserve en fonctions sept officiers municipaux (dont Lagarde) comme n'ayant pas pris part « aux écarts de la majorité ». Le nouveau Conseil nomme une commission pour désigner les personnes qui doivent être mises en état d'arrestation et une autre pour visiter les locaux destinés à les recevoir, le tout conformément à l'arrêté du Département en date du 11 avril sur l'arrestation des parents d'émigrés, des prêtres insermentés et de toutes les personnes soupçonnées d'incivisme⁵⁶.

31 mai 1793 : (pour mémoire) arrestation à Paris des députés Girondins

Le directoire départemental ne se réunit plus. C'est conseil qui prend les arrêtés, sous ses diverses désignations.

6/6/1793 Administrateurs du département du Lot (= conseil) : Vendol, Ysarn vice-président, Flourens, Delbos, Geniès, Albugues, Redon, Bonneval, Raynal

Baudus, député de la société républicaine de Cahors à Figeac dénonce Lagasquie, commissaire délégué par le département dans le district de Figeac, comme ayant commis des actes arbitraires et vexatoire⁵⁷. Le département soutient Lagasquie et Baudus rétracte sa dénonciation (affiche du 30 juin).

30/6/1793 "Département du Lot" (=conseil), Ysarn vice-président, plusieurs nouveaux administrateurs dont Brun, Selves, Périé.

⁵⁴ Jeanbon Saint-André (1749-1813) né à Montauban, protestant, élu à la Convention le 5/9/1792, il siège à la Montagne. Appliqua la politique terroriste à Cahors en avril 1793. Membre du CSP, président de la Convention. Prisonnier des Turcs à Alger pendant trois ans, il devint préfet sous l'Empire (longue notice chez Sol).

⁵⁵ Jean Souilhé (1763-), né à Paulhac (Haute-Garonne), procureur-syndic du district de Saint-Céré, puis du directoire du département, il accomplit des missions pour le compte du département, comme celle qui suit les troubles antirévolutionnaires à Peyrilles en janvier 1793 (BSEL, 1931, p.207 G.: bpt6k9770650d/f53). Il publie des placards en tant que commissaire du Directoire exécutif. Il est élu suppléant à la Convention, puis député du Lot au Conseil des Cinq-Cents le 14 avril 1798, où en tant que membre du comité militaire, il est l'auteur d'un rapport au conseil des Cinq-Cents le 10 septembre 1798 (Google livres BozuoJAFEYkC). Il est secrétaire du conseil en 1799. D'abord hostile au coup d'État du 18 Brumaire, il se rallie au régime et devient sous-inspecteur des revues puis inspecteur dans la 10^{ème} division militaire (A. Robert, G. : bpt6k83709c/f337).

⁵⁶ A. Combes, BSEL 1908 p. 140.

⁵⁷ Note datée du 15 juin 1793 trouvée aux AD, L.2, par Combes (G. : bpt6k5535510p/f217).

7/7/1793 Représentants du peuple (envoyés par la Convention) Treilhard⁵⁸ et Mathieu⁵⁹ pour Gironde, Lot-et-Garonne et départements voisins, chargés d'expliquer la nouvelle constitution.

8/7/1793 Combes-Dounous président du conseil du département du Lot, Ysarn vice-président, Flourens, Souilhé, Geniès, Lemosy, Bonneval, Hérétieu, Vendol, Albarel, Martin, administrateurs.

1/8/1793 Lagasque agent national du district de Cahors.

8/8/1793 Longue liste de responsables incluant le district de Cahors et autres autorités.

28/8/1793 Leyris et Chaudron Rousseau représentants du peuple (de la Convention) près d'armée des Pyrénées (19 départements).

10/10/1793 Lacassaigne président du [conseil du] département du Lot ; Bonafous secrétaire-général.

Mission du représentant Taillefer⁶⁰ (septembre-novembre). Mise en réclusion de Combes-Dounous pour fédéralisme. Considéré malgré tout trop indulgent pour les Girondins, Taillefer est remplacé par Paganel, puis par Bo (mars 1794).

5/11/1793 J. Pinet, Paganel⁶¹ et Tallien représentants du peuple dans la région

Épuration de l'administration départementale par Paganel. Combes-Dounous assigné à résidence

16/4/1794 Brunet⁶² président de l'administration du département du Lot, Bonafous secrétaire-général.

27 juillet 1794 (pour mémoire) chute de Robespierre, fin de la Terreur

4/10/1794 Lacassaigne président de « l'administration du département du Lot », administrateurs : Callé, Amadiou, Pécontal fils, secrétaire général Bonafous

⁵⁸ Jean-Baptiste Treilhard (1742-1810). Né à Brive, député à la Législative, président de l'assemblée, puis à la Convention et au conseil des Cinq-cents, c'est un personnage important de la Révolution. (Longue notice sur la base Sycomore, et article dans Soboul). Sa proclamation datée du 7 juillet 1793 figure dans la collection d'affiches de Carennac. Avec son collègue, il eut à traiter l'affaire de la marche des Bordelais sur Cahors (affiche de la proclamation du directoire du Lot du 22 juillet).

⁵⁹ Claude Guezno de Botsey Mathieu (1763-1839), membre de la Convention, régicide, et du conseil des Cinq-cents (base Sycomore).

⁶⁰ Jean Guillaume Taillefer (1764-1835), né à Domme, où il devient médecin, administrateur du district de Sarlat, élu député de Dordogne, à la Législative, régicide (A. Robert).

⁶¹ Pierre Paganel (1745-1826). Né à Villeneuve-sur-Lot, il est, avant la Révolution, prêtre.

Élu député de Lot-et-Garonne à la Législative puis de la Convention, il y siège sur les bancs de la plaine. Au Procès de Louis XVI en janvier 1793, il vote la mort du roi mais se prononce pour le sursis. Il est envoyé plusieurs fois en missions, en particulier à Albi. Après la séparation de la Convention (octobre 1795), il ne participe plus à la vie politique. Il fait paraître en 1810 un Essai historique et critique de la Révolution qui est saisi et détruit en 1813. Sous la Restauration, il est condamné à l'exil comme régicide, en application de la loi du 12 janvier 1816. Il s'installe à Bruxelles (A. Robert, G. : bpt6k837081/f531).

⁶² Aucun renseignement n'a pu être trouvé sur cet administrateur.

17/10/1794 Delcher, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées Occidentales

31/10/1794 Delbrel⁶³, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées Orientales

13/11/1794 Quilhet président du département du Lot, administrateurs Valéry, Marty, Lacassaigne, Valette

5/3/1795 M.A. Baudot⁶⁴, représentant du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales, délégué par la Convention nationale. *En juin, il est dénoncé par la société populaire de Montauban pour "tyrannie"*.

4/5/1795 Bo⁶⁵ et Paganel représentants du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales

Épuration des terroristes, nominations de modérés qui sont éliminés en mars 1796

14/5/1795 Lacassaigne président de l'administration du département du Lot, administrateurs : Quilhet, substitut du procureur-général-syndic : Cléophas Périer⁶⁶

23/5/1795 Callé président du département du Lot, administrateurs Lacassaigne, Quilhet, Lagentie⁶⁷, Cléophas Périé, Duphénieux, Amadiou ; procureur-général-syndic Sartre⁶⁸.

Saint-Marty indique que Quilhet est vice-président, qu'Amadiou se nomme Amadiou dit Cabessut et ajoute Castagné dit Carluçet. Durand remplace Lagarde à la mairie de Cahors.

⁶³ Pierre Delbrel (1764-1846). Né à Moissac, avocat, procureur de sa commune natale, il est élu député à la Convention, alors qu'il servait aux armées comme volontaire. Dans le procès de Louis XVI, il vote contre l'appel au peuple et pour la mort avec sursis. Envoyé en mission près de l'armée du Nord, puis de celle des Pyrénées orientales. Il est élu membre du Conseil des Cinq-Cents où il s'occupe de législation militaire et s'oppose énergiquement au coup d'État du 18 Brumaire. Décrété de déportation, il est sauvé par son compatriote le général Joachim Murat. Il retourne dans sa ville natale comme président du tribunal civil de première instance, et est élu député aux Cent-Jours ; à la Restauration il est proscrit comme régicide, et passe en Suisse, ne revenant qu'en 1818. (A. Jacques, 1932, G.: bpt6k3394783q/f14).

⁶⁴ Marc-Antoine Baudot (1765-1837), né dans l'Allier, médecin, élu suppléant à la Législative, où il succède au député de Saône-et-Loire démissionnaire en juin 1792. Il est réélu à la Convention, et siège à la Montagne, et effectue plusieurs missions, auprès de l'armée des Pyrénées et dans le Lot, en 1793 et 1795. Il est décrété d'arrestation en le 1^{er} juin 1795, il s'exile mais peut revenir poursuivre une carrière administrative sous le consulat et l'empire (article dans le dictionnaire de Soboul).

⁶⁵ Jean-Baptiste Jérôme Bo (1743-1814), médecin, procureur-général-syndic du district de Mur-de-Barrez, député de l'Aveyron à la Législative puis à la Convention, régicide, membre du comité de l'instruction publique. Il effectue plusieurs missions dangereuses, en Corse, l'Aube, la Marne, puis dans le Lot, le Cantal et l'Aveyron. Son passage à Cahors est marqué par de multiples exactions (Saint-Marty, p. 208). Son extrémisme lui vaut des poursuites après Thermidor, mais il est amnistié le 25 octobre 1795 (A. Robert).

⁶⁶ Cléophas Périer, procureur syndic de Lauzerte, envoyé par Taillefer avec Lagarde, juge au tribunal de Cahors comme commissaire lors des troubles contrerévolutionnaire dans l'Aveyron en octobre 1793 (G.: bpt6k49594h/f700).. Voir aussi le Tableau sommaire de la Terreur en Aveyron (G. : bpt6k5426450n/f70) et une conférence en 1882 (G. : bpt6k54759773/f21).

⁶⁷ Etienne Lagentie (1765-1794), bourgeois de Caylus, maire de cette localité, dit « le terroriste » « personnage marquant du parti montagnard, en tant que procureur syndic, puis agent national du district de Montauban, plus tard élu député aux Cinq-Cents » (Bull. Société Tarn-et-Garonne, 1992, p. 205 (G. : bpt6k6532986g/f207)). Aussi désigné comme commissaire du directoire près l'administration municipale (Le Républicain 23 avril 1798). Son frère Jean-Arsène est nommé juge de paix de Caylus (1794) puis commissaire du directoire exécutif du canton de Caylus (G. : bpt6k6537897g/f113).

⁶⁸ Saint-Marty, p. 307.

5 août 1795 : Sartre quitte le directoire, succédant à Albouys comme député.

12/8/1795 Administrateurs : Lachièze⁶⁹ (signe "pour le président"), Gransault-Fontenilles⁷⁰, Combes-Dounous ; substitut du procureur-général-syndic : Duphénieux ; pour le secrétaire général (qui est toujours Bonafous) : Caminade. On trouve aussi Courtade comme secrétaire (20/8/1795).

28/9/1795 Lachièze président, mais c'est Combes-Dounous qui signe l'arrêté "pour le président" ; administrateurs Martin, Raynal, Gach⁷¹ ; Duphénieux (faisant fonction de procureur-général-syndic), Bonafous secrétaire général. Dans une affiche du 21 octobre (juste avant la séparation de la Convention), on trouve deux noms de plus : Durand, Plantade ; Valéry est toujours procureur-syndic-général.

Élection du 12 octobre 1795, avec constitution d'une assemblée électorale dissidente menée par cinq membres (jacobins) de l'administration du département. Sont élus les anciens conventionnels Sallèles⁷², Bladviel, Salgues et Laboissière⁷³. Après le départ des dissidents qui dénoncent une irrégularité, la majorité (anti-terroriste, réunie dans la salle Ste Ursule) élit Brugoux⁷⁴, Doumerc⁷⁵ et Combes-Dounous. Les dissidents choisissent Lachièze, Delbrel et

⁶⁹ Pierre Lachièze (1743-1818), né à Martel, avocat comme son père après des études de droit à l'université de Toulouse, il est élu premier consul de Martel en 1787, dont il devient le premier maire (14 février 1790) selon la loi votée par la Constituante, fonctions qu'il n'occupe que pendant 5 mois. Il est brièvement président de l'Administration centrale du Lot, démissionne pour remplir les fonctions de président du tribunal de district (1790-91). Il est élu député à l'Assemblée Législative, non réélu à la Convention, redevient maire de Martel en 1792 [?]. Il est à nouveau président du directoire du Lot en 1795, soutenu par la Convention contre les modérés. Il est actif dans la répression des troubles dans la région de Martel (1796). Élu au Conseil des Anciens, de 1796 à 1799 (élection annulée, puis validée). Il est proposé, en 21^{ème} place, pour être membre du Directoire exécutif (*Moniteur* du 6 novembre 1795). Après le 18 brumaire rallié à Bonaparte, il est membre du Corps Législatif jusqu'en 1804 (Wikipedia). A ne pas confondre avec Lacheize-Murel.

⁷⁰ Jean-Baptiste Gransault-Fontenilles (1735-1824) est né à Salviac. Avocat en parlement, secrétaire de l'assemblée de la noblesse à Cahors en 1789, il est nommé commissaire du roi au tribunal de Cahors, mais destitué en 1793. Élu administrateur à l'administration centrale du Lot en 1795, il est victime du décret éliminant les parents d'émigrés des emplois publics mais finit par se maintenir dans la magistrature (Vidaillet, biographie des hommes célèbres du Lot, Gourdon, 1827 (sur Google livres).

⁷¹ Jean-Joseph Gasc ou Gach (1762-), né à Figeac, avocat, juge au tribunal civil après l'an III, président du tribunal civil de Figeac jusqu'en 1833 (Sol, in BSEL 1956 p. 137). (G.: bpt6k9771816c/f67 et bpt6k9741403j/f197).

⁷² Jean Sallèles (1735-1807), né à Cahors, homme de loi, maire de Cahors en 1790, il est député du Lot à la Convention. Siégeant avec les modérés, il vote pour la réclusion de Louis XVI. Il passe au Conseil des Anciens (1795), en sortant en l'an VII (A. Robert, t. 4 p.259 (G. : bpt6k83709c/f261).

⁷³ Jean-Baptiste La Boissière (1729-1809), né à Bourg-de-Visa, licencié en droit (1750), avocat près le parlement royal de Toulouse, il est nommé lieutenant principal à la sénéchaussée et présidial d'Agen puis juge au tribunal de district de Moissac. Élu administrateur du département il est député du Lot en 1791 et siège dans la majorité (modérée). Réélu à la Convention, il vote la mort de Louis XVI. Il passe au Conseil des Anciens le 16 octobre 1795, où il est considéré comme un « constitutionnel modéré », et devient secrétaire de l'assemblée. Il est nommé commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département du Lot en 1797, juré à la Haute-Cour de justice, puis juge suppléant au tribunal de première instance de la Seine en 1800 (A. Robert, t. 3, p. 478 G. : bpt6k75998n/f482).

⁷⁴ Jean-Baptiste Brugoux, né en 1754, avocat à Toulouse, juge de paix, président du tribunal d'Aurillac, élu au conseil des Cinq-Cents en 1795 (*Le Républicain français*, 1er novembre 1795). En 1800, il est nommé conseiller général du Lot en 1810.

⁷⁵ Daniel Doumerc (1738-1816) né à Montauban, commissaire des guerres sous l'ancien régime. Riche propriétaire il est obligé, pendant la Terreur, d'abandonner son domicile. Aussitôt on l'inscrit sur la liste des émigrés à seule fin de s'emparer de ses biens. Élu royaliste le 17 octobre 1795 au Corps législatif, son entrée en

Poncet-Delpech. En février 1796, le conseil des Cinq-cents donne raison à la majorité⁷⁶ et nomme Sallèles, Bladviel, Laboissière, Salgues⁷⁷, Brugoux, Combes-Dounous et Doumerc (ces trois derniers sont les « modérés »).

C'est vers la fin de l'année 1795 qu'intervient un arrêté du département non daté publié en placard, qui mentionne les trois journées (thermidor, germinal et prairial) et la loi du 3 brumaire an IV⁷⁸, prise la veille de la séparation de la Convention (25 octobre). Ce texte, qui prononce des peines d'inéligibilité contre les signataires de certains actes est signé Martin, Durand, Raynal, Gach et Duphénieux. Il sert de base à la scission qui s'opère aux élections suivantes.

Directoire

La constitution de l'an III supprime les conseils généraux des départements jugés inutiles ainsi que les districts et institue une « administration centrale » de 5 membres, renouvelée par cinquième tous les ans⁷⁹, dont les pouvoirs sont limités. Le président est nommé chaque année par ses collègues, ce qui explique les fréquents changements que l'on va constater. Le Directoire exécutif nomme aussi un « commissaire » auprès de chaque département et municipalité de canton, chargé de « l'exécution des lois », en remplacement du procureur-général-syndic élu (art.191 de la constitution)⁸⁰. En résumé, un renforcement considérable de l'État centralisé.

10/1/1796 Lachièze président, Martin, Raynal, administrateurs, Duphénieux faisant fonction de commissaire du Directoire exécutif, Bonnafous secrétaire en chef⁸¹.

fonction est retardée jusqu'à preuve de radiation de la liste des émigrés, qui est prononcée le 22 mars 1796. (G. bpt6k63342651/f804). Après le coup d'état de fructidor (1797) contre les royalistes, il est déporté à l'île d'Oléron, et ses biens sont mis sous séquestre. Libéré après le coup d'état du 18 brumaire an VIII (novembre 1799) qui marque le début du Consulat, il recouvre ses biens (W.).

⁷⁶ Loi relative aux doubles élections faites lors de la tenue de l'assemblée électorale du département du Lot, 17 pluviôse an IV (6 février 1796), *Bulletin* n° 25/162 ; *Moniteur* du 11 février ; *L'Anti-terroriste*, 17 février (G. : bpt6k5340765k/f2).

⁷⁷ Thomas Salgues (1758-1814), né à Marcillac, propriétaire, administrateur du district, il est élu député du Lot au Conseil des Cinq-Cents le 21 octobre 1795. Conseiller général, il redevient député du Lot de 1810 à 1814 (A. Robert, t. 4, p.256, G. : bpt6k83709c/f258).

⁷⁸ Décret du 3 brumaire an IV qui exclut de toutes fonctions publiques les provocateurs ou signataires de mesures séditeuses (G. : bpt6k6512164k/f364).

⁷⁹ Constitution du 5 Fructidor an III (22 août 1795), art. 187 et suivants (G. : bpt6k6512164k/f243 ou G. : bpt6k30405168/f946) ; Girardot, *op. cit.*, p. 247.

⁸⁰ Constitution de l'an III (G. : bpt6k30405168/f946).

⁸¹ Nouvelle terminologie pendant le Directoire pour désigner le « secrétaire-général » de l'administration départementale, nommé par les administrateurs.

19/2/1796 Installation des administrateurs (« modérés »)⁸² : Théron⁸³ (président), Galtié⁸⁴, Thouron-Lamelonie⁸⁵, Bonnassiés⁸⁶ ; Souilhé commissaire, Bonnafous secrétaire en chef (affiches du 6/2/1796 et 25/3/1796). C'est ce directoire qui est destitué en mars par le Directoire exécutif.

1796 Lettre (non datée ni signée) du commissaire du Directoire exécutif à son collègue de Vayrac à propos de l'état-civil. C'est la première fois qu'apparaît cette fonction de représentant présumé de l'Exécutif.

21/3/1796 *Suite aux troubles à Martel, le Directoire exécutif destitue les administrateurs du département du Lot⁸⁷ et les remplace par Lachière, Izarn-Capdeville, Sartre et Martin. D'après Saint-Marty, Duphénieux et Sartre sont aussi nommés, mais refusent le poste, par solidarité, et sont remplacés en août par Théron ancien membre et Satur⁸⁸ de Montauban. Il est possible que Duphénieux ait été coopté. Nouvelle équipe dirigée par Lachière.*

9/4/1796 Lachière président, Ysarn, Martin, administrateurs. Souilhé remplace Cléophas Périé comme commissaire du directoire exécutif. Bonnafous reste secrétaire en chef. Dans une affiche du 21/11/1796 il est remplacé par Cayla.

17/2/1797 *Un placard publiant, en vertu d'une disposition légale, le noms des candidats à divers postes nous dresse une liste des principales notabilités en 1797. On y trouve le nom de Bonaparte, général de l'armée d'Italie car les candidats pouvaient se présenter dans plusieurs circonscriptions.*

Élections du 9 avril 1797 dans un contexte hostile au Directoire exécutif⁸⁹, marqué par le retrait des délégués modérés dans une deuxième salle de vote, pour échapper à la violence de leurs opposants. Les jacobins se maintiennent et Lachière est élu aux Anciens et Delbrel et Poncet-Delpech aux Cinq-Cents⁹⁰. Les chambres fontt prévaloir le respect de la légalité face à

⁸² Saint-Marty, p. 311.

⁸³ François Théron, homme de loi de Bioule (affiche 17/2/1797). Son fils Guillaume, propriétaire, est également candidat. Un Théron, avocat et officier municipal de Cahors est nommé administrateur du district le 9 août 1790 (Combes, G. : bpt6k55307540/f68).

⁸⁴ Jean-Antoine Galtié, né en 1783 à Villefranche-de-Rouergue, homme de loi à Caylus et personnage politique en vue de la région, président des Amis de la constitution le 2 janvier 1792 (G. : bpt6k6532986g/f219). Signataire d'un mémoire au Directoire exécutif sans doute en qualité d'administrateur destitué, avec Galtié (G. : bpt6k9770203c/f82). Conseiller général en 1800.

⁸⁵ Jean-Guillaume Thouron-Lamelonie (1761 - 1821), originaire du Bioulle, avocat, juge de paix, maire de Lauzerte 1796-1802 ; signataire du cahier de doléances de Lauzerte (*Arch. Parl.* p. 501 sur Google Livres).

⁸⁶ Pierre Bonnassiés, né à Gramat, administrateur du département, puis maire de Gramat de 1800 à 1807 (Généanet) et conseiller général.

⁸⁷ Recueil des actes du Directoire exécutif, 21 mars (G. : bpt6k6335954z/f18). Théron et Satur nommés par acte du 2 août 1796 (G. : bpt6k62864501/f253)

⁸⁸ Michel-Isaac de Satur (1736-1825), né à Montauban, fils d'avocat en parlement, nommé avocat à la cour des aides, puis élu officier municipal en 1790 puis procureur syndic du district de Montauban. Membre de l'administration centrale du Lot en 1796. Juge au tribunal d'appel d'Agen de 1800 à 1810 (Fiche biographique de la société littéraire et ancienne académie de Montauban, G. : bpt6k6532456m/f292).

⁸⁹ Récit des péripéties, avec scission de l'assemblée primaire, racontée dans BSEL, janvier 1913 p. 164 (G. : bpt6k5530548k/f172) et Saint-Marty p. 315, qui par contre ne mentionne pas le succès des administrateurs modérés « de la majorité ».

⁹⁰ Récit dans Saint-Marty p.315, et compte-rendu de la séance en Conseil des Cinq-Cents dans l'Anti-terroriste du 2 juin 1797 (G. : bpt6k5340899q/f1) ou plus complet dans le *Moniteur* du 29 mai, 21 et 22 juin.

l'agitation jacobine. Cela retarde cependant l'installation de la nouvelle administration centrale modérée, normalement fixée début mai, jusqu'en juillet.

11/5/1797 Satur « pour le président » (Lachièze), Martin, E. Verninac, Lacroix, administrateurs (jacobins).

18/6/1797 Ysarn président de l'administration centrale du département du Lot, Lacroix, Satur, Martin administrateurs.

3/7/1797 (Nouvelle équipe de « modérés ») Naurissard⁹¹ "pour le président" (qui est Théron), Thouron-Lamelonie, C. Cailhat⁹², Bonnassiés, administrateurs⁹³.

2 août 1797 Arrêté du de l'administration centrale du Lot⁹⁴ au sujet de la valeur du papier-monnaie. Théron est président ; administrateurs : Bonnassiés, Gransault-Fontenilles, C. Calhiat ; Thouron, substitut du commissaire du Directoire exécutif, Cayla, secrétaire en chef.

Après le coup d'État du 18 Fructidor (4 Septembre 1797)

8/9/1797 Thouron-Lamelonie signe "pour le président", Calixte Caillat, Gransault-Fontenilles administrateurs.

9/9/1797 Souilhé toujours commissaire du Directoire exécutif, publie une adresse sur « la conspiration royaliste », Ysarn président de l'administration centrale, où il est sans doute en minorité.

16/10/1797 Perdrix entre comme administrateur. L'administration centrale comporte 5 administrateurs : Ysarn (président), Satur, Martin, Lacroix et Perdrix, qui est aussi suppléant du commissaire du Directoire exécutif (Souilhé). L'administration est dominée par les Jacobins.

23 janvier 1798 : arrestation et déportation du prêtre Calhiat, administrateur.

7/3/1798 Satur devient président de l'administration centrale. Les administrateurs sont Martin, Lacroix, Perdrix et Lacassaigne.

⁹¹ Naurissard (prénom non trouvé), citoyen de Chenevière, assiste, invité avec Agard et Seguy par le ministre de l'intérieur, à la fête du 1^{er} Vendémiaire an IX (anniversaire de la fondation de la République (G. : bpt6k6261864b), « pour informer le consul sur la situation dans le département » (*Moniteur* du 23 septembre 1800). Une liste d'invités au sacre de Napoléon le cite comme représentant Limouge (G. : bpt6k6304525q/f136).

⁹² Calixte Calhiat (1761-1798). Né à Lauzerte, docteur en Sorbonne, professeur de mathématiques au lycée Henri IV puis curé de paroisse, il est nommé président (maire) de Lauzerte en janvier 1796 où il milite en faveur des prêtres réfractaires, ce qui le fait paraître suspect. Il est néanmoins nommé membre de l'administration centrale du Lot et installé le 30 juin 1797 en même temps que Théron et Thouron-Lamelonie. Le 23 janvier 1798, au terme d'un procès truqué, Calhiat est arrêté et condamné par le Directoire exécutif. Il meurt déporté en Guyane et on ne tarde pas à découvrir qu'il a été injustement condamné (très longue notice dans Sol).

⁹³ Dans un article de l'abbé Foissac, on trouve des noms supplémentaires : Antoine Lafon, Amadieu, Calixte Baillol (BSEL, 1913 p. 164 G. : bpt6k5530548k/f172).

⁹⁴ Collection générale des tableaux de la dépréciation du papier-monnaie, Imprimerie nationale, 1798 (G. : bpt6k43216f/f224).

xx/xx/1798 (sans date, mais après trois années de Directoire et après Fructidor) J.J. Combes-Dounous, "commissaire central" [du Directoire exécutif] appelle les électeurs à rejeter les royalistes et les anarchistes, deux partis factieux, et de se rallier aux « patriotes constitutionnels » i.e. les Jacobins.

31/3/1798 Ysarn redevient membre et président, assisté de Satur, Martin, Lacroix et Perdrix. Dans une affiche du 3/4/1798, Lacassagne semble remplacer Perdrix qui n'est plus signataire.

1/5/1798 Satur à nouveau président, avec Martin, Lacroix et Lacassagne.

Lors des élections législatives tumultueuses qui suivent (14 avril 1798) Monmayou est désigné pour le conseil des Anciens, Souilhé et Valéry pour les Cinq-Cents. Un mois plus tard a lieu le coup d'État du 11 mai 1798 contre les résultats, mais il n'affecte pas les élus du Lot.

10/7/1798 Satur président, Calmon, Duphénieux, administrateurs, Martin suppléant du commissaire du Directoire exécutif, Cayla secrétaire en chef.

2/8/1798 Brunet remplace Lacassagne. Laboissière devient commissaire du Directoire exécutif.

16/9/1798 Souilhé est commissaire du directoire exécutif, agent général des contributions.

8/3/1799 J.J. Combes-Dounous revient comme commissaire du Directoire exécutif.

Aux élections des 9 et 16 avril 1799, il y a de nouveau scission du collège électoral, car les modérés dominent. Sont élus : Durand aux Anciens, Combes-Dounous et Lagarde⁹⁵ aux Cinq-Cents.

16/5/1799 Satur toujours président. Administrateurs : Calmon, Duphénieux, Brunet, E. Verninac (nouveau). Satur est commissaire du Directoire exécutif.

28/6/1799 Calmon devient président, J.B. Peyrat administrateur (nouveau) ; Brunet suppléant du commissaire du directoire exécutif.

7/2/1800 Administration centrale du département du Lot (composition inchangée). Calmon président, administrateurs : Duphénieux (qui signe parfois "pour le président"), Brunet, E. Verninac, J. B. Peyrat ; commissaire du gouvernement : Periès-Labarthe, secrétaire en chef Cayla.

Consulat et Empire

Pendant cette période, il semble que les autorités aient diffusé moins d'affiches. On le constate dans la collection étudiée, mais aussi dans celles de référence (Bordeaux, Aix). De

⁹⁵ François Lagarde (1763-1815). Né à Cahors, officier de marine au moment de la Révolution, il quitte la France et sert dans l'armée britannique. Il fait partie de l'armée vendéenne en 1793, il fait régulièrement la liaison avec l'Angleterre. Rentré en France sous le Directoire, il est élu député au Conseil des Cinq-Cents en avril 1799. Favorable au coup d'État du 18 brumaire, il est nommé maire de Cahors en 1800 et fait chevalier d'Empire en 1808 (A. Robert).

toute façon, après la réforme de l'organisation administrative des départements⁹⁶, leurs pouvoirs d'initiative sont bien plus restreints, et c'est surtout le préfet qui communique, souvent des messages élaborés par l'autorité centrale et donc moins intéressants pour l'histoire du Lot.

En l'absence d'arrêtés publiés par affiches, on peut se reporter à deux documents :

1/ L'arrêté du 17 avril 1800⁹⁷ de nomination de personnalités ralliées à Bonaparte comme sous-préfets, conseillers de préfecture, maires et adjoints du Lot :

- Conseillers de préfecture : Lemosy de Prayssac, ex-administrateur du département, Hyppolite Thibaut, ex-militaire et juge de paix de Bourniquet, Dupeyrat [=Peyrat], ex-administrateur ; Agard Desbouysses, négociant et ex-administrateur⁹⁸ ;
- Cahors : Lagarde, ex-législateur, maire de Cahors ; adjoints : Durand et Charles Amadiou, administrateur communal ;
- Montauban : sous-préfet : Etienne Verninac, administrateur central, Saint-Geniès, commissaire du gouvernement
- Gourdon : Bastit⁹⁹, ex-administrateur municipal

2/ Une liste des personnalités lotoises invitées au couronnement de l'empereur le 17 mai 1805 comporte 24 noms de survivants de la Révolution, bien vus à Paris par les autorités consulaires. La plupart sont connus, et ont des histoires mouvementées.

Cahors -nord	Agar	Moncuq	Solacroup de Ladevie [maire]
Cahors-sud	Faydel	Puy-l'Évêque	Bessieres
Castelnau	Perrier, aîné, malade	Bretenoux	St. Priest, reçu sa lettre trop tard
Canas	Caviole, aîné, malade	Cajarc	Salgues
Cazals	Bonzon	La Capelle-Marival	Lecarriere.
ST-Géry	Armand	St-Céré	Sireyes, père
Lalbenque	Gayette, malade	Figeac-est	Gach
Lauzès	Valery	Figeac-ouest	Josions, père
Limougne	Naurissart	Livernon	Vaissié
Luzech	Pages	La Tronquière	Arnaudie

⁹⁶ Saint-Marty, p. 322.

⁹⁷ *Moniteur*, 25 avril 1800.

⁹⁸ En 1808, les conseillers de préfecture sont : Roaldès, Oulié père et Faydel de Cahors et Agar père de Mercuès (Calendrier de Montauban).

⁹⁹ François Bastit, né le 25 mars 1743 à La Bastide-Fortunière, où son père était notaire ; d'abord avocat au Parlement, il est nommé administrateur de district, puis sous-préfet de Gourdon (*Moniteur* : 25 avril 1800). Le Sénat conservateur le nomme, le 2 fructidor an XII, grâce à l'influence de Murat, député au Corps législatif. Il a été pendant toute sa vie l'ami intime de Murat et meurt à Cahors où il s'était retiré (Lettres de Murat, p. 58, G : bpt6k9744394z/f129).

La Bastide	Murat	Caussade	Lacoste-Montausier, malade
St-Germain	Montal	Caylus	Galtié, malade
Gourdon	Albert	La Française	Inard
Gramat	Bonnassiés, malade.	Lauzerte.	Thouron-Lamelonie
Martel	Lachèze-Murel.	Moissac	Perin-Grandpré
Payrac	Hébrard-Maurison.	Molières.	Montratier
Salviac	Gransault-Fontenilles.	Monclar	Rigar-Foncave, malade
Souillac	Verninac-St-Maur.	Montauban, 1er arr.	Dubroca
Vayrac	Bonneval	Montauban 2ème arr.	Duc-Lachapelle, malade
<u>[maintenant en Tarn-et-Garonne]</u>		Montpezat	Depeire
Bourg-de-Visa* : Dufour [juge de paix]		Nègrepelisse	Violette-Mortarien

*Bourg-de-Visa, commune connue pendant la Révolution sous le nom de Bien-Avisat.

Le 19 juillet 1800, a lieu l'installation du Conseil général dont les membres viennent d'être nommés par le Premier Consul. Le conseil général est alors présidé par Jean-Michel Laurent Agar¹⁰⁰, comte de Mosbourg. Les 20 membres sont ¹⁰¹ :

- les anciens constituants Naurrissart, acquéreur du château de Cénevières, Boutaric de Figeac, Lachèze-Murel de Martel, Durand de Gourdon ;
- les anciens législateurs Lacoste-Montlauzun de Caussade, Galtié de Caylus, Salgues de Marcillac, Brugoux de St-Cirgues, Duphénieux de Cajarc ;
- des hommes de loi, comme Michel Agar de Mercuès (le président), Faydel et Théron de Cahors ;
- plusieurs anciens administrateurs, Rigail-Garrisson¹⁰² de Montauban ; Thouron-Lamelonie de Lauzerte, Gransault-Fontenilles, Bonnassiés, de Gramat, Duc-Lachapelle¹⁰³ de Montauban ;

¹⁰⁰ Jean-Michel Laurent Agar (1771-1844). Né à Mercuès dans une famille de magistrats et de propriétaires enrichis par le commerce des Antilles, il fréquente sur les bancs du collège royal puis à Toulouse Murat, Bessières, Ramel, Baudus et d'autres. Après une escapade aux Antilles, il est appelé par Murat à divers hauts postes en Toscane et à Naples. Il revient dans le Lot en 1801 pour diriger le conseil général avant d'être nommé au Corps législatif de 1804 à 1806. Après une parenthèse pendant la Restauration, sa carrière politique reprend en 1830 (Vidaillet, Robert t.4 p.444).

¹⁰¹ Annuaire de Montauban, 1808 (G. : bpt6k5325304h/f65).

¹⁰² Conseiller à la cour royale de Toulouse, conseiller général de Gaussac, T.& G. (Le courrier français, 18 novembre 1833, G. : bpt6k47067727/f4).

¹⁰³ Correspondant de l'Institut de France auteur d'un traité de métrologie, suite à l'enquête sur les anciennes mesures du Lot, dans laquelle se trouve une biographie de l'auteur (Montauban, 1807, G. : bpt6k5701818f/f131).

- un général en retraite, Fontenilles ; un officier de santé, Bessières père ¹⁰⁴ de Prayssac., des propriétaires : Moïsen cadet¹⁰⁵ d'Espédaillac et Balad¹⁰⁶ de Figeac.

Ces choix, comme ceux de la plupart des fonctionnaires, ont été fait sans tenir compte des opinions politiques et en considérant seulement les services que les conseillers, déjà rompus aux affaires publiques, peuvent rendre au département¹⁰⁷. D'autres nominations interviennent par suite de décès ou de mutations, par exemple, Delpon¹⁰⁸ de Livernon est membre du conseil général en 1807 (G. : bpt6k5719193r/f32).

La préfecture

5/12/1800 Préfet : Bailly¹⁰⁹ ; secrétaire général de la préfecture : Brunies¹¹⁰ ;

9/11/1801 Conseiller de préfecture, faisant fonction de préfet ; Reynal.

La Restauration

Comme sous le Consulat, le conseil général ne publie plus sous forme de placards qu'un très petit nombre d'affiches, et les noms des conseillers n'y apparaissent pas.

15/7/1815 Conseil général : président Seguy¹¹¹ ; secrétaire : Saint-Priest

22/7/1815 Préfet provisoire : Faydel

¹⁰⁴ Mathurin Bessières, maître chirurgien à Prayssac, père de Jean-Baptiste, maréchal de France, duc d'Istrie (Familles titrées, G. bpt6k1172096v/f243). Sur le maréchal, voir BSEL, janvier 1913 p. 1 (G. : bpt6k5530548k/f7). Signalons Julien Bessières (1777-1840) né à Gramat, médecin, participant à l'expédition d'Égypte ; fait prisonnier par les Albanais lors du voyage de retour il reste en captivité jusqu'en 1800. Il entame alors une longue carrière de diplomate et de préfet (notice Wikipédia).

¹⁰⁵ Un « de Moysen, bourgeois » (aussi écrit « Moyzen ») était délégué du Tiers aux États-généraux, pour la sénéchaussée de Figeac, mais n'apparaît plus après 1789 (G. bpt6k49520z/f486).

¹⁰⁶ Sans doute Valat, famille présente à Figeac, mais aucun renseignement disponible à ce jour.

¹⁰⁷ Saint-Marty, p.322.

¹⁰⁸ Jacques-Antoine Delpon (1778-1833). Né à Livernon dans une famille de moyenne bourgeoisie rurale, après des études juridiques à Paris sous le Directoire, il débute comme procureur impérial à Figeac en 1805, confirmé comme procureur du roi à la Restauration. Il entre en politique comme député du Lot, sert le ministre Decazes et le suit dans la disgrâce qui suit l'assassinat du duc de Berry. En 1831, il revient dans le Lot et publie son ouvrage majeur "Statistique du Lot", unanimement salué depuis pour le sérieux de sa recherche (Notice biographique, G. : bpt6k9675685x/f7).

¹⁰⁹ Nommé par arrêté du 2 mars 1800, le premier préfet du Lot, Bailly, est installé le 28 mars. C'était un ancien Oratorien qui avait enseigné au collège de Juilly avant la Révolution. Administrateur du département de Seine-et-Marne en 1790, il est élu député à la Convention où il siège parmi les modérés. Membre du Conseil des Cinq-Cents au moment du coup d'État du 18 Brumaire, Bailly, d'abord désigné pour la déportation, réussit à rester en France en excipant de la qualité de prêtre assermenté et marié. Très actif, Bailly applique dans notre département les vues du Premier Consul (Saint-Marty).

¹¹⁰ Pierre Brunies (-1807) prêtre soutenu par l'évêque constitutionnel Danglars, orateur admiré (voir ses oraisons en ligne sur G. : bpt6k456804/f8), il renonce à l'habit, est épargné par Taillefer lors de son passage à Cahors, et devient, sous le Directoire, agent national de Cahors. Secrétaire-général du département sous le consulat, il reçoit Mgr de Grainville dans ses fonctions (Sol).

¹¹¹ Administrateur du district de Montauban, inscrit pour l'élection de l'évêque constitutionnel du Lot le 27 février 1791 (G. : bpt6k5824738k/f222).

QUELQUES OUVRAGES CONSULTÉS

E.H. Lemay (direction), *Dictionnaires des législateurs*, Centre International d'Étude du XVIIIe siècle, deux tomes, 2007.

Base Sycomore de l'Assemblée nationale qui reprend le plus souvent les articles de :

Adolphe Robert et Gaston Cougny, *Dictionnaire des parlementaires français de 1789 à 1889*, 4 vols, Bourloton (Paris), 1889-1891 (G. : bpt6k83707p).

Ouvrage collectif, *Biographie des hommes vivants, par une Société de gens de lettres et de savants*, Michaud (Paris), 1816-1819 (G. : bpt6k63178390).

J.B. Vidaillet, *Biographie des hommes célèbres du département du Lot ou galerie des personnages historiques*, Gourdon, 1829, réédition Lacour.

Arnault, Antoine Vincent (1766-1834), Bazot, Étienne-François (1782-186.?) e.a., *Biographie nouvelle des contemporains...*, Librairie historique (Paris), 1820-1825 (G. : bpt6k65172187). Voir glossaire p. 203.

E. Sol, *Quercinois de la période révolutionnaire*, 1929 réédition Lacour. Extraits sur Gallica (G. : bpt6k3349309z).

A. Combes, *Analyse des registres municipaux de la commune de Cahors tenus pendant la Révolution*, série d'articles dans le BSEL 1905-1914 (sur Gallica).

E. Sol, *Le serment exigé des fonctionnaires publics et ecclésiastiques en 1791*, BSEL, 1924 (G. : bpt6k9776388p/f5).

E. Sol, *Les levées de volontaires dans le Lot*, Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, Montauban, 1/1926, p. 44 (G. : bpt6k55794165/f54).

E. Sol, *Dans la tourmente révolutionnaire*, BSEL 1931 (G. : bpt6k97709632/f320).

Liste des députés du Lot, et pages individuelles, sur Wikipédia.

Mavidal et E. Laurent, *Archives parlementaires de 1787 à 1860 imprimées par ordre du Sénat et de la Chambre des députés*, 80 vols, P. Dupont (Paris), 1897-1913 (sur Gallica).

La création du département du Tarn-et-Garonne, Bulletin de la société du T&G (G. : bpt6k5545016q/f12).

CH MONTIN

29/11/2022